



Voici à nouveau que les vacances se terminent et la reprise (du travail) est incontournable.

Des vacances sur fond de crise économique et de grippe (A H1N1).

Difficile de faire le vide dans de telles conditions d'incertitude sur l'évolution de ces deux phénomènes perturbants, dramatiques pour ceux qui perdent ou attendent un emploi.

Concernant la grippe, il semblerait à entendre le gouvernement et les médias très loquaces sur le sujet, que nous sommes prêts. Les vaccins arrivent et tout est organisé pour faire face. Notre commune a dû mettre au point un plan de continuité du service communal et attend les instructions qui seront données par la préfecture en cas de prolifération du virus dans notre région.

Pour ce qui est de la crise, il semblerait que le tapage justifié ou non autour de la grippe, lui rende service car nous en entendons moins parler. Pourtant, déjà, le secteur bancaire se porte mieux et distribue des primes aux traders pour reprendre les spéculations à l'origine du crash.

Dommage, personne ne pense à inventer un vaccin, sous forme de loi, pour lutter contre ce fléau social en pleine pandémie qu'est le sacrifice de l'homme et du respect de la vie au profit de l'argent sans aucune morale.

Jean-Claude HUNOLD - Maire

Travaux d'été :

- Chacun a pu constater que le chantier des locaux techniques est bien avancé. Le gros œuvre est terminé et l'aménagement intérieur est en cours.
- Le nouvel abribus, aux normes pour les personnes à mobilité réduite, est prêt pour la rentrée scolaire.
- La route de Chaux est terminée et certaines reprises de chaussées effectuées. Il reste encore quelques rues à traiter.

Un nouveau projet :

Nous l'avions annoncé lors de la campagne électorale, un de nos souhaits était l'aménagement de l'étage de la mairie actuellement inutilisé.

Diverses hypothèses ont été discutées au sein du Conseil et des commissions et c'est finalement le principe de la création de 2 petits logements qui devrait être soumis aux voix lors d'un prochain Conseil Municipal.

Ainsi, nous disposerions de 2 appartements à louer à de jeunes couples de la commune ou à des couples ne souhaitant plus entretenir une grande maison mais désireux de rester au village.

Nous vous informerons dans le prochain Flash info de l'évolution de ce projet.

Aménagement sécuritaire du CD 13 :

La consultation de bureaux d'études devrait être lancée cet automne selon des principes d'aménagements en concordance avec la première partie. Le vécu permettra des améliorations de conception pour cette 2^{ème} tranche qui devrait être réalisée en 2011/2012.

Assainissement :

Nous rappelons aux propriétaires raccordables au réseau d'assainissement réalisé en 2007 qu'ils ont jusqu'au 16 octobre 2009 pour profiter d'une taxe de raccordement à 610 € au lieu de 1 500 €.

Taxe d'habitation 2009 :

Les avis d'impositions vont bientôt arriver. Vous constaterez une hausse limitée à 1% de la part communale, votée lors du conseil municipal du 20 mars 2009.

Il n'y avait pas eu de hausse en 2008 malgré une augmentation sensible des prix des matières premières. Nous avons considéré que compte tenu du contexte économique actuel frappant les familles, nous ne pouvions pas répercuter l'ensemble de ces augmentations, la taxe d'habitation de Lachapelle sous Chaux se situant déjà au dessus de la moyenne départementale.